BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 585

37 – INDRE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20250224. *Date de parution :* 21 novembre 2025. *Annonce numéro :* 683. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

433 494 440 RCS Tours.
DENTAL PARTNER SERVICES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 58000.00 EUR.
Adresse : 3, rue Freyssinet, 1 &, 37300 Joué-les-Tours.
Précédent propriétaire : 433 494 440 RCS Tours. **DENTAL PARTNER SERVICES.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SAFIR DENTAIRE NORD OUEST Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : Espace Leader, rue Gustave Eiffel 76230 Bois-Guillaume Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 508994506 Lieu d'immatriculation : Rouen. Société absorbee : DENTAL PARTNER SERVICES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 &, 3 rue Freyssinet 37300 Joué-les-Tours Capital : 58000.00 EUR Numéro unique d'identification : 433494440 Lieu d'immatriculation : Tours. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 604468.28 EUR - passif de 645752.68 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Une même associée personne morale détient 100% du capital social et des droits de vote de la société absorbante et au moins 90% du capital social et des droits de vote de la société absorbée. Par conséquent, s'agissant d'une fusion simplifiée (L.236-1, L.236-3, L.236-6-1, L.236-11, L.236-11-1 tels que modifiés par la loi n°2019-744 du 19 juillet 2019 et R.236-1 et R.236-2 du code de commerce), il n'y aura pas d'échange de titres, ni prime de fusion. L'actif net transmis, à savoir -41 284,44 euros, sera conformément au plan comptable général, comptabilisé en "report à nouveau" dans les comptes de la société absorbante. Montant de la prime de fusion / scission : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 14.11.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SAFIR DENTAIRE NORD OUEST : 17.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de GTC ROUEN). Pour la société DENTAL PARTNER SERVICES : 17.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de GTC TOURS). Il fallait lire qu'il y avait un mali de fusion pour un montant de -546 284.40 euros. S'agissant d'un mali technique, celui-ci sera inscrit à l'actif de la Société Absorbante.